

Art2All (« A2A ») Conditions Générales de Location et d'Achat (« CGLA »)

INTRODUCTION

1. Application des CGLA

- 1.1 Art2All Sàrl (« A2A ») est une Société à Responsabilité limitée dont le siège est à Concise, dans le canton de Vaud, en Suisse inscrite sous le numéro CHE-489.677.761.
- 1.2 A2A a pour activité de présenter et de promouvoir sur son site www.art2all.art (« Site ») les œuvres originales d'Artistes (« Œuvres ») sélectionnées par A2A. A2A permet aux visiteurs de son site, personnes physiques ou entreprises, de louer ou d'acheter les Œuvres aux Artistes qui les ont réalisées, rendant ainsi l'Art accessible au plus grand nombre et permettant aux Artistes de se faire connaître auprès d'un large public.
- 1.3 Les locations et ventes effectuées à travers le Site sont conclues directement entre le locataire et/ou l'acheteur de l'Œuvre et l'Artiste. Les locations et l'achat d'Œuvres effectuées par le locataire, respectivement l'acheteur, (« Vous ») sont régies par les présentes GGLA, qui s'appliqueront à l'exclusion de toute autre condition. En soumettant votre demande de location ou d'achat, vous reconnaissez les avoir lues, comprises et acceptées sans réserve.
- 1.4 Par l'utilisation du site www.art2all.art (« le/notre Site »), vous acceptez en outre d'être soumis à nos Conditions Générales d'Utilisation et Politique de Protection des Données publiées sur le Site. A2A vous encourage à les lire attentivement avant d'avoir recours aux services fournis sur ce Site.
- 1.5 A2A se réserve le droit de modifier en tout temps les présentes CGLA en publiant une nouvelle version. Chaque demande de location ou d'achat effectuée après la publication par A2A de la nouvelle version de ses CGLA vaut acceptation de ces dernières.

2. Plateforme de mise en relation

2.1 A2A AGIT EN QUALITE D'INTERMEDIAIRE, PERMETTANT LA MISE EN RELATION DES LOCATAIRES ET/OU ACHETEURS AVEC DES ARTISTES, GRÂCE A SON SITE. VOUS COMPRENEZ ET ACCEPTEZ QU'A2A N'EST PAS PARTIE AU CONTRAT DE VENTE ET/OU LOCATION, CE DERNIER ETANT CONCLU UNIQUEMENT ENTRE LES LOCATAIRES ET/OU ACHETEURS, D'UNE PARTIE, ET L'ARTISTE, D'AUTRE PART.

3. Création de compte

3.1 Pour pouvoir soumettre votre demande de location ou d'achat, vous devez au préalable créer un compte personnel en accédant à la page création de compte sur le Site www.art2all.art. Vous devez vous assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des données fournies lors de cet enregistrement.

- 3.2 Un e-mail de confirmation vous sera envoyé après votre enregistrement. En cas de changement d'adresse ou de toute autre modification survenant après l'enregistrement, vous devez mettre à jour vos données personnelles dans les meilleurs délais.
- 3.3 Vous devez garder strictement confidentiel le mot de passe choisi lors de l'enregistrement et ne pas le divulguer à des tiers. Vous assumez l'entière responsabilité de l'utilisation de votre mot de passe et de toutes les commandes ou modifications qui sont passées, même à votre insu, en utilisant ce mot de passe.

LOCATION D'UNE OEUVRE

4. Location d'une Œuvre

- 4.1 A réception de votre demande de location, un e-mail de confirmation vous sera envoyé.
- 4.2 Si une Œuvre n'est pas livrable, vous en serez informé avant confirmation de la demande de location.
- 4.3 Avant confirmation par e-mail de la part de A2A, les demandes de locations que vous passez ne constituent pas un contrat à force obligatoire pour A2A.
- 4.4 A2A se réserve le droit de refuser une demande de location sans devoir en justifier les motifs. A2A se réserve de plus le droit de faire appel à des sociétés tierces d'évaluation de solvabilité.
- 4.5 Peuvent passer commande uniquement les personnes âgées de 18 ans révolus, disposant de leurs droit civils, solvables et résidant d'un pays dans lequel les Œuvres peuvent être proposées à la location ou vendues.

5. Réservation d'une Œuvre en location

- 5.1 Si une Œuvre n'est temporairement pas disponible à la location, vous pouvez demander de recevoir une notification afin d'être informé dès que l'Œuvre est à nouveau disponible ou effectuer une réservation prioritaire, si cette option est disponible.
- Vous pouvez obtenir une réservation prioritaire en versant le montant de la première mensualité de location indiqué sur le Site au moment de votre réservation prioritaire, mais ce versement ne vous garantit en aucun cas de la part de A2A la mise à disposition pour location de l'Œuvre. L'Œuvre pourrait en effet ne plus être disponible à la location en raison notamment de sa vente à son locataire actuel ou à un tiers, avant le début de la prochaine location. TOUTE RESPONSABILITE DE A2A POUR LA NON-LOCATION D'UNE ŒUVRE RESERVEE EST EXPRESSEMENT EXCLUE.

En procédant au paiement de la réservation prioritaire, vous vous engagez fermement à louer l'Œuvre réservée pour autant qu'elle soit encore disponible à la location. Lors de la location effective de l'Œuvre préalablement réservée prioritairement, ce paiement de réservation sera déduit du montant dû à A2A pour le premier mois de location. Dans le cas où vous refuseriez à postériori de louer l'Œuvre réservée alors ce montant ne vous sera pas remboursé. En cas d'impossibilité de mise en location du fait d'A2A ou de l'Artiste, le montant encaissé par A2A pour la réservation prioritaire sera intégralement recrédité sur la carte de crédit utilisée pour la réservation.

6. Livraison et avis des défauts concernant les Œuvres louées

- 6.1 A2A s'efforce d'assurer ses livraisons en Suisse et au Liechtenstein à l'adresse de votre choix dans le délai de livraison 7 jours ouvrables à compter de la confirmation de la demande de location. Pour les livraisons dans l'Union européenne, le délai de livraison devra être précisé séparément.
- 6.2 Aucune livraison ne peut être effectuée en dehors de la Suisse, du Liechtenstein et de l'Union européenne.
- 6.3 Dans le cas où vous souhaiteriez louer une Œuvre qui ne se trouverait pas en Suisse, les délais de livraison devront être précisés séparément.
- 6.4 Il vous appartient de vérifier l'état de votre Œuvre à sa réception et, en cas de défaut, d'en informer A2A dans les plus brefs délais mais au plus tard 48 heures après la réception.
- 6.5 Si l'emballage réutilisable de l'Œuvre est endommagé au moment de la livraison, vous devez en informer A2A via le service client du Site A2A (contact@art2all.art) afin d'obtenir un nouvel emballage gratuitement à utiliser pour retourner l'Œuvre en fin de location.

7. Usage et entretien des Œuvres louées

- 7.1 Il vous incombe de prendre toutes les mesures raisonnables afin que les Œuvres ne soient pas endommagées, ni volées ou qu'elles ne se détériorent pas.
- 7.2 Les Œuvres doivent notamment en tout temps être protégées de la lumière directe du soleil et des températures excessives. Elles ne doivent pas être placées dans un lieu humide ou proches d'un environnement susceptible de produire de la fumée ou de la vapeur (exemple cheminée, machine industrielle, etc.). Elles doivent être stockées à une hauteur de 15 cm au-dessus du sol.
- 7.3 Les Œuvres sont exposées par défaut à l'adresse de livraison indiquée lors de la commande. En cas de changement de lieu d'exposition, il vous faudra impérativement indiquer la nouvelle adresse sur votre compte du Site A2A dans les plus brefs délais.
- 7.4 En cas de non-respect des conditions mentionnées au présent article 7, vous courez le risque de rendre inapplicable la couverture d'assurance mentionnée dans les présentes Conditions Générales. A2A ne saurait être tenu pour responsable dans cette éventualité.

8. Exposition de l'Œuvre louée

8.1 Les Œuvre louées sont destinées à un usage privé (dans le cadre familial ou de l'entreprise) non-commercial.

9. Retour de location

- 9.1 Les Œuvres doivent être retournées dans un délai de trois (3) jours à compter de la fin du contrat de location. Passé ce délai une pénalité équivalente à 3 mois de location sera automatiquement due et sera chargée sur votre carte de crédit. Cette pénalité n'exclut pas la possibilité pour A2A de réclamer un dédommagement supplémentaire.
- 9.2 Lorsque vous retournez des Œuvres à A2A, les consignes suivantes doivent être respectées :

- L'emballage d'envoi doit être utilisé pour votre retour. Il est donc essentiel de le conserver à réception de l'Œuvre.
- Si le matériel d'emballage n'est plus utilisable ou perdu, vous devez vous adresser à A2A pour acheter un nouveau matériel. Le coût et l'envoi de ce matériel est à votre charge.
- Il faut faire appel au transporteur indiqué par A2A et respecter les délais d'expédition.
- 9.3 A réception de l'Œuvre par A2A, retournée conformément aux indications de A2A, votre contrat de location prendra fin sans qu'il ne soit nécessaire de procéder à de plus amples démarches.
- 9.4 Les frais de réexpédition (frais de retour) sont pris en charge par A2A.

10. Prix et facturation d'Œuvres louées

- 10.1 A2A indique les prix de location de ses Œuvres ainsi que les frais de livraison sur le Site et se réserve le droit de modifier ses prix et frais de livraison en tout temps.
- 10.2 Le loyer payable pour la location de l'Œuvre objet de votre location est celui publié sur le Site au moment de votre demande de location, TVA incluse, mais hors frais de livraison.
- 10.3 Les frais de livraison applicables sont ceux indiqués sur le Site ou communiqués au moment de la commande. Sauf indication contraire, ils sont à votre charge et prélevés sur la carte de crédit lors du prélèvement du premier loyer.

11. Paiement de location

- 11.1 Seuls les paiements par carte via le Site sécurisé de A2A sont acceptés pour les locations d'Œuvres.
- 11.2 Les prélèvements sur votre carte de crédit seront effectués automatiquement à compter de la conclusion de votre contrat de location jusqu'à l'interruption de votre abonnement. Chaque mois entamé est dû. Il ne sera pas procédé à un calcul pro rata temporis.
- 11.3 Les informations relatives à votre carte de paiement seront stockées uniquement sur nos serveurs sécurisés.
- 11.4 Si un prélèvement sur votre carte de crédit devait s'avérer impossible, A2A vous en avertira et vous aurez alors 7 jours à compter de cette notification pour régler le problème.

12. Durée, résiliation et fin du contrat de location

- 12.1 La durée du contrat est d'un mois (30 jours) à compter du jour de la confirmation de commande par A2A. Il se renouvellera automatiquement de mois en mois et ce jusqu'à ce que la période maximale de location de douze mois soit atteinte. La durée de location de douze mois atteinte, le contrat de location prendra automatiquement fin et l'Œuvre devra être retournée, conformément à l'article 9.
- 12.2 Vous pouvez choisir de résilier votre location en tout temps. Cette résiliation doit toutefois intervenir au moins sept (7) jours ouvrables avant l'échéance du mois de location en cours. Passé ce délai, la résiliation prendra effet le mois suivant la résiliation et le prix de location jusqu'à la fin effective de la location sera dû.
- 12.3 A2A peut également mettre un terme à la location en tout temps, moyennant un préavis de deux(2) mois.

- 12.4 En cas de non-paiement du montant mensuel de location (par exemple en cas d'impossibilité de prélever le montant de la location sur votre carte de crédit), le contrat de location prendra automatiquement fin dans l'éventualité où le paiement ne serait pas parvenu à A2A dans les sept (7) jours à compter d'un unique rappel adressé par A2A par e-mail à l'adresse communiquée. A2A sera alors en droit de réclamer le paiement correspondant à la durée de la location jusqu'à la fin du mois durant lequel la résiliation pour non-paiement est intervenue et se réserve le droit de faire valoir tout dommage supplémentaire.
- 12.5 En cas de procédure de saisie, rétention ou faillite du locataire, tout contrat de location en cours prendra automatiquement et immédiatement fin.
- 12.6 A l'échéance du contrat de location, les Œuvres en location devront être retournées sans délai à A2A, dans le respect des conditions de retour mentionnées à l'article 9.

13. Propriété, interdiction de disposer et marquage des Œuvres louées

- 13.1 Les Œuvres louées appartiennent aux Artistes (ou aux propriétaires), en pleine propriété. Elles ne sont donc pas la propriété de A2A qui, à moins d'une indication contraire, n'assure que leur mise en location.
- 13.2 Un changement de propriétaire durant la période de votre location de l'Œuvre n'impactera pas votre location.
- 13.3 Il vous est possible d'acheter des Œuvres pour autant qu'elles soient disponibles à la vente, selon article 20.
- 13.4 DURANT LA LOCATION D'UNE ŒUVRE, VOUS NE POUVEZ EN AUCUN CAS VENDRE, PRETER, SOUS-LOUER, PROMETTRE, METTRE EN GARANTIE LES ŒUVRES LOUEES AUPRES DE A2A OU PROCEDER A TOUT AUTRE ACTE D'ALIENATION OU DE MISE A DISPOSITION, GRATUITE OU ONEREUSE.
- 13.5 Un marquage constitué d'une plaque signalétique est apposé au dos de **l'**Œuvre afin de l'identifier et d'indiquer qu'elle est la propriété de tiers. Ce marquage ne peut en aucun cas être retiré de l'Œuvre.
- 13.6 En cas de location d'Œuvre au sein d'un local commercial, il vous est demandé d'informer par écrit le bailleur de la présence d'Œuvre louées dans vos locaux, ceci afin de protéger les Œuvres en cas d'exercice par le bailleur d'éventuels droits de rétention.

14. Respect de l'intégrité des Œuvres et interdiction de reproduction des Œuvres louées

14.1 Il vous est strictement interdit de modifier ou de reproduire, partiellement ou dans son intégralité, l'Œuvre. Il est également prohibé de modifier l'encadrement.

15. Détérioration, perte, vol et autre dommage d'Œuvres louées

- 15.1 La détérioration, la perte, le vol ou tout dommage subi par les Œuvres doit sans exception faire l'objet d'une notification écrite immédiate à A2A.
- 15.2 En cas de dommage à l'Œuvre, même des plus minimes, il vous faut vous référer strictement aux instructions d'A2A. Afin de ne pas détériorer l'Œuvre, il est notamment strictement interdit de tenter de réparer l'Œuvre de votre propre initiative.

15.3 En cas de vol ou de dommage résultant d'un d'acte de malveillance, il vous est demandé de procéder à un constat de police pour établir les faits.

16. Responsabilité

- 16.1 Les Œuvres demeurent propriété de leurs propriétaires et il vous incombe d'en prendre le plus grand soin.
- 16.2 Vous serez tenu responsable en cas de dommage à l'Œuvre louée qui résulterait d'un nonrespect de l'article 7 ou de tout usage qui irait à l'encontre d'un usage soigneux.
- 16.3 En cas de perte de l'Œuvre, vous serez tenu d'indemniser le propriétaire de l'Œuvre sur la base du prix de vente au jour de la conclusion du contrat de location.

17. Assurance

17.1 Le prix de location inclut une couverture d'assurance en cas de vol, détérioration et de destruction (« Sinistre »). L'assurance couvre les dommages accidentels, mais n'intervient pas en cas de dommages progressifs dus à l'humidité, à la lumière, à la température, à la lumière, à la rouille, à la vermine. Sont également exclus les dommages anciens, les défauts techniques, de même qu'un conditionnement non conforme aux règles de l'art. De plus les dommages causés intentionnellement par le locataire, de même que les grèves, les troubles sociaux ou le tremblement de terre sont également exclus. En cas de Sinistre, vous devrez toutefois vous acquitter d'une franchise de 20% du prix de vente au jour de la conclusion de la location. En cas de vol ou de dommage résultant d'un d'acte de malveillance attesté par un constat de police la franchise de 20% ne s'applique pas.

ACHAT D'ŒUVRES

18. Prix de vente

- 18.1 Le prix de vente des Œuvres est affiché sur le Site dans la devise déterminée par l'Acheteur et comprend toutes les taxes, à l'exception des frais de livraison et d'emballage le cas échéant.
- 18.2 Les différents modes de livraison possibles et les frais y afférents sont indiqués au moment du récapitulatif et avant la validation finale de la commande par l'Acheteur.
- 18.3 Les frais de livraison et d'emballage dépendent de la nature de l'œuvre, ses dimensions, son poids, ainsi que du lieu de livraison.
- 18.4 Le paiement par l'Acheteur au Vendeur du prix de l'œuvre ainsi que les frais de livraison et d'emballage s'effectue par carte bancaire via les services de paiement mis à disposition par A2A.

19. Achat d'Œuvres

Le processus d'achat se déroule comme suit :

19.1 Les Œuvres sont présentées sur le Site avec un descriptif permettant à l'Acheteur de connaître leurs caractéristiques essentielles et leurs prix. Si l'œuvre est disponible alors l'Acheteur peut

- procéder à un Achat Direct, si l'œuvre n'est pas disponible alors l'Acheteur peut procéder à une Demande d'Achat.
- 19.2 Cas de l'Achat Direct, la ou les œuvres sont disponibles.
 - 19.2.1 Une fois les Œuvres sélectionnées, l'Acheteur prend connaissance et accepte les présentes CGLA et confirme sa commande par un clic de validation.
 - 19.2.2 L'Acheteur procède au paiement du prix de vente de l'Œuvre par carte bancaire. L'Acheteur sera débité sur sa carte bancaire du montant total de la commande.
 - 19.2.3 L'Acheteur reçoit une confirmation de commande et la vente est conclue.
- 19.3 Cas de Demande d'Achat, la disponibilité de l'œuvre requiert une vérification.
 - 19.3.1 L'Acheteur valide sa Demande d'Achat.
 - 19.3.2 L'Acheteur reçoit un e-mail de confirmation de bonne réception et de traitement de sa Demande d'Achat. Sous 72 heures A2A s'assurera de la disponibilité de l'œuvre. Si dans un délai de 72 heures à compter de la Demande d'Achat, l'Acheteur n'a pas reçu de confirmation, la Demande d'Achat sera annulée car la transaction entre l'Acheteur et l'Artiste n'aura pas lieu
 - 19.3.3 Si lors de la Demande d'Achat, l'Œuvre est en cours de location, le locataire de l'Œuvre reçoit une notification l'informant que l'Œuvre est sur le point d'être vendue. Il peut alors faire valoir la priorité décrite à l'article 20. Si le locataire de l'Œuvre ne souhaite pas acheter l'Œuvre sélectionnée, l'Acheteur reçoit une confirmation qu'il peut procéder à l'achat.
 - 19.3.4 Si l'Œuvre n'est pas en cours de location et que A2A a reçu la confirmation de la disponibilité de l'Œuvre, l'Acheteur reçoit une confirmation qu'il peut procéder à l'Achat.
 - 19.3.5 Dès que l'Acheteur a reçu la confirmation par email qu'il peut procéder à l'achat, l'Acheteur aura 48h pour procéder à l'Achat de son Œuvre selon le processus décrit à l'article 19.2. Au-delà des 48h la transaction entre l'Acheteur et l'Artiste n'aura pas lieu. Chacune des parties est alors libérée de ses obligations.
- 19.4 Toute commande d'Œuvre donne autorisation à A2A de procéder au transfert du montant de la transaction au bénéfice de l'Artiste.

20. Achat prioritaire par le locataire d'une Œuvre

- 20.1 Le processus d'achat d'une Œuvre en cours de location par le locataire est le même que celui décrit à l'article 19.
- 20.2 Le locataire d'une Œuvre dispose toutefois en plus d'une priorité d'achat par rapport aux autres utilisateurs de la plateforme A2A concernant l'Œuvre actuellement louée.
- 20.3 Cette priorité doit impérativement s'exercer par écrit dans les 48 heures à compter de la réception de l'e-mail informant le locataire qu'un tiers a formulé une demande d'achat. Dans ce délai, le locataire devra procéder à l'achat de son Œuvre en accédant à son compte sur le Site. Le processus d'achat selon 19.2 s'applique.
- 20.4 A défaut de d'achat par le locataire dans le délai de 48 heures mentionné à l'article 20.3, ce dernier perdra la possibilité d'acheter prioritairement l'Œuvre qu'il loue.
- 20.5 La priorité prévue au présent article ne constitue pas un droit pour le locataire mais décrit le processus mis en place pour tenter de permettre au locataire d'une Œuvre de l'acquérir

prioritairement. A2A ne peut en aucun cas GARANTIR UN QUELQONQUE DROIT D'ACHAT PRIORIATAIRE ET NE PEUT être tenu pour responsable en cas d'impossibilité pour le locataire de faire valoir efficacement son droit de priorité sur l'Œuvre actuellement louée, quelle que soit la raison de l'impossibilité.

21. Transfert de propriété en cas de vente

21.1 Le transfert de propriété intervient une fois l'intégralité du prix payé par l'Acheteur. En cas de nonpaiement de la totalité du prix, la vente sera automatiquement annulée, et l'œuvre remise en vente sur le site d'A2A.

22. Livraison des Œuvres vendues

- 22.1 La livraison des Œuvres vendues est réalisée à l'adresse indiquée dans le formulaire récapitulatif de l'offre d'achat, pendant les heures ouvrables et selon les modalités prévues par le prestataire de livraison déterminé lors de la commande.
- 22.2 L'Acheteur a l'obligation de se renseigner sur les modalités et les délais de livraison mis en œuvre par les différents prestataires de livraison.
- 22.3 L'Acheteur s'oblige, dès la réception de la commande à vérifier l'état de l'Œuvre, et émettre toute réserve par écrit et sans délai, au plus tard dans les 48 heures, auprès d'A2A.
- 22.4 Le Vendeur par l'entremise de A2A remettra à l'Acheteur un certificat d'authenticité concernant l'Œuvre acquise, daté et signé par le Vendeur.

23. Droit de rétractation

- 23.1 Si l'Acheteur dispose d'un droit de rétractation en vertu du droit de son lieu de résidence au moment de l'envoi de la demande d'achat, il disposera d'un délai de 14 jours à compter de la livraison de l'Œuvre pour mettre en œuvre son droit de rétractation auprès du Vendeur. Les frais de retour sont à la charge de l'Acheteur.
- 23.2 L'Acheteur exerce son droit de rétractation auprès d'A2A par envoi d'un e-mail à l'adresse suivante contact@art2all.art.
- 23.3 A2A se chargera du suivi de la demande de rétractation de l'Acheteur et procédera à son remboursement dans les 14 jours qui suivent la date à laquelle A2A a été informé de l'exercice du droit de rétractation de l'Acheteur. A2A peut différer le remboursement jusqu'au jour de récupération de l'Œuvre.
- 23.4 Le remboursement portera sur le prix de l'œuvre payé par l'Acheteur. Les œuvres retournées endommagées, salies ou présentant tout autre détérioration due à l'Acheteur ne seront ni reprises, ni remboursées, A2A se réservant ce choix à sa seule discrétion.

24. Responsabilité

24.1 A2A, en sa qualité de plateforme de mise en relation, ne peut être tenue pour responsable en cas d'indisponibilité de L'ŒUVRE, D'IMPOSSIBLITE de procéder à une vente/un achat d'œuvre, DE DEFAUT OU d'autres manquements liés à la vente d'OEUVRES.

DISPOSITIONS APPLICABLES A TOUTES LOCATIONS ET ACHAT D'ŒUVRES

25. Protection des données

- 25.1 A2A ne vend pas vos données personnelles à des tiers et les traite en stricte conformité avec les lois applicables et sa politique de protection des données.
- 25.2 Conformément à la loi applicable, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant en envoyant un e-mail à contact@Art2All.art ou un courrier à A2A à l'adresse sous-mentionnée.
- 25.3 Pour plus d'information, consultez notre Politique de Protection des Données publiée sur le Site.

26. Modification et nouvelle version

A2A peut en tout temps mettre à jour et adapter les CGLA, les Conditions Générales d'Utilisation, la Politique de Protection des Données et toutes autres conditions, sous réserve d'une communication préalable au Locataire (par exemple, un e-mail ou une notification dans votre compte) en respectant un délai de préavis de 15 jours, durant lequel le Locataire pourra, s'il n'adhère pas aux nouvelles conditions transmises, résilier la relation contractuelle qui le lie à A2A pour la prochaine échéance. Toute version mise à jour ou adaptée remplacera et se substituera à la version antérieure, avec l'effet indiqué dans l'avis de mise à jour/remplacement.

27. Limitation de la responsabilité de A2A

- 27.1 SANS LIMITER LA PORTEE DES PRESENTES CGLA, A2A N'AGISSANT QU'EN QUALITE DE PLATEFORME DE MISE EN RELATION ENTRE LES ARTISTES ET LES LOCATAIRES, RESPECTIVEMENT ACQUEREURS D'ŒUVRES, A2A NE POURRA EN AUCUN CAS ETRE TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, FORTUITS OU CONSECUTIFS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT SURVENANT EN RAPPORT AVEC LES ŒUVRES, LEUR UTILISATION, LEUR LOCATION, LEUR VENTE OU LE PRESENT SITE. TOUTE DEMARCHE DOIT ETRE ENTREPRISE DIRECTEMENT ENTRE LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI SONT PARTIES AU CONTRAT DE VENTE, ETANT RAPPELE QU'A2A N'EST PAS PARTIE AU CONTRAT.
- 27.2 A2A EXCLUT EXPRESSEMENT TOUTE RESPONSABILITE CONCERNANT L'IDENTITE DES AUTEURS D'ŒUVRES, L'ORIGINALITE, L'ORIGINE ET L'AUTHENTICITE DES ŒUVRES.

28. Droit applicable et for

28.1 LES PRESENTES CGLA SONT REGIES PAR LE DROIT SUISSE. LE FOR EST A CONCISE (VAUD).

Art2All Sàrl St-Agnian 1 1426 CONCISE Suisse